

INFOS RETRAITE





AU FIL DES JOURS

30 juin 2006 N° 4

fnar.asso@wanadoo.fr

ufr@wanadoo.fr

BONNES VACANCES À TOUS.

PROCHAIN NUMÉRO FIN AOÛT.

RAPPROCHEMENT FNAR ET UFR

Les deux responsables des sites Internet se sont rencontrés le 2/05 pour définir les bases d'une collaboration.

Le groupe de travail s'est réuni le 7/05, pour étudier les statuts de nos Associations. La prochaine réunion est fixée au 6/07/06.

Les recherches de locaux communs conduites par J. Bourée et A. Moisson se poursuivent. Le but est de réunir les sièges des deux Fédérations dans un ensemble de bureaux de 160 à 180 m² situé dans un secteur compris entre le Bd de Picpus (12^e) et la rue du Théâtre (15^e).

FNAR ET UFR EN LANGUEDOC ROUSSILLON À L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE ADREP

Le 16 juin 2006 s'est tenue à Castelnau le Lez (près de Montpellier) l'assemblée régionale Languedoc-Roussillon de l'ADREP (anciens d'IBM) organisée par Michel Amary (vice président ADREP et délégué régional UFR).

Près de 90 personnes de l'ADREP ont participé à cette réunion. Des informations concernant le fonctionnement de l'association ont été données par le Président de l'ADREP, Guy Trollé. Les actions de l'UFR et le rapprochement des Fédérations UFR/FNAR ont été commentés par Jean Catherine (Président délégué de l'UFR). Ensuite, Sylvain Denis (Président de la FNAR) a expliqué la situation de la CFR et les actions futures. Il a également fait le bilan des activités de l'Observatoire Seniors Société (OSS) et de l'action qui sera lancée auprès des Députés mi septembre 2006. Pour terminer, Michel Riquier (responsable de la commission Europe à la CFR) a expliqué les actions de la CFR auprès des instances européennes et les liens que nous avons avec les associations de retraités des autres pays de l'Europe.

UFR

« COURRIER DES RETRAITÉS »

Le premier numéro du "Courrier des Retraités" a été diffusé comme prévu début juin aux 20 000 abonnés dont les adresses nous ont été communiquées. Rappelons que le "Courrier des Retraités" est désormais la seule publication trimestrielle autorisée à s'exprimer au nom de l'UFRrg, suite aux difficultés rencontrées avec l'AIR. Un envoi spécial du N°1 du "Courrier des Retraités" sera fait dans la première semaine de juillet, pour les adhérents des Associations dont les demandes d'abonnement ont été envoyées courant juin.

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU GROUPE CEA (ARCEA)

Le 22 juin 2006, l'ARCEA a réuni son Bureau et son Conseil d'Administration pour la dernière fois rue de la Fédération Paris (15^e) au siège du CEA. Celui-ci sera définitivement transféré 25 rue Leblanc Paris (15^e) à partir du 1^{er} juillet 2006.

La nouvelle adresse postale de l'ARCEA est désormais :

ARCEA Bureau National, CEA/FAR - Bât 76/3, 92265 Fontenay aux Roses Cedex

Tél : 01 46 54 72 12 - Fax : 01 46 54 75 58 - e-mail : arcea-siege@cea.fr

Le siège social de l'Association reste à Paris (15^e) 25 rue Leblanc.

MOSELLE : CRÉATION DE L'UNION DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS DE MOSELLE

La FIDIPRA 57 nous informe qu'elle vient de se transformer en Union des Associations de Retraités de Moselle (UARM).

Président : Roger Pasquini, 86 rue de Fameck, 57290 Seremange-Erzange, Tél. 03 82 58 16 72, roger.pasquini@wanadoo.fr

EN ISÈRE, LE « CAFÉ DES ÂGES »

Colette NOEL nous rappelle l'initiative grenobloise lancée sous l'égide de l'association "Alertes" et qui a pour but :

- de changer notre regard sur le vieillissement et de mieux vivre la vieillesse ;
- de rompre la solitude et de favoriser les liens entre générations ;
- de développer une société unie où la parole doit circuler, quel que soit l'âge.

Une première réunion a déjà eu lieu dans le plus vieux café du centre de Grenoble, au nom prédestiné « La Table Ronde ».

La participation a été très forte : plus de 90 participants dont ¼ de moins de trente ans. Jeunes et moins jeunes, actifs et retraités, élus et familles s'y sont retrouvés avec le plus grand plaisir, bien décidés à poursuivre cette initiative.

FNAR

COMMISSION SANTÉ AUTONOMIE

Elle s'est réunie le 21/6 pour préparer les fiches : maintien à domicile, hébergement en EHPAD, Santé, habitation. Ces fiches ont été étudiées et seront finalisées en septembre. Une version abrégée est également préparée pour paraître sous le sigle CFR après approbation par le Bureau. Ces documents seront disponibles au cours du 4^e trimestre.

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DU CONGRÈS FNAR 2006

57 personnes sur 110 participants ont répondu au questionnaire d'évaluation du Congrès.

Le thème des retraites, choisi pour le forum, a été considéré comme bon. La présentation des résultats financiers a été jugée bonne.

Par contre des déficiences ont été signalées dans l'hébergement et la limitation des débats (certainement liée à la durée d'un jour et demi seulement contre trois habituellement).

Les congressistes, comme cela avait été prévu à l'issue du Congrès 2005, ont vivement souhaité le retour aux 3 jours en province l'an prochain. Sous réserve, les dates envisagées sont les 29, 30 et 31 mai 2007.

***** **RÉGIONS FNAR** *****

DÉLÉGATION ACS BULL BRETAGNE + 44 + 53

L'Assemblée annuelle, les 15 et 16/05/06 à Pornichet, a été l'occasion d'associer convivialité et information, entre le fonctionnement des marais salants et la visite d'EADS (Airbus) à Saint Nazaire. Les participants ont pu découvrir les (très) différentes facettes des systèmes de retraites européens. Lors de l'assemblée proprement dite, Paul Allal, vice-président de l'ACS a mis l'accent sur le rôle de l'ACS en phase avec les orientations militantes de la FNAR et a rappelé l'opportunité du rapprochement FNAR/UFR. Auparavant, Jean Ganier, délégué régional, remerciant les adhérents présents, particulièrement ceux des délégations voisines, présentait les activités passées et à venir de la délégation. Prochaine assemblée annuelle 2007, fin mai, dans la région de Rennes.

VENDEE

Le mardi 20/06, la Fédération départementale des Associations et Clubs de retraités de Vendée (FDAC) a organisé à Fontenay le Comte, la journée départementale des clubs sur le thème « Seniors, santé et prévoyance ». Devant 350 adhérents, Mmes Butreau et Savigny, médecins spécialistes pour l'accueil des patients et des familles, ont évoqué la maladie d'Alzheimer et du cancer du sein. André Mérand a présenté les derniers documents FNAR (Santé et la Perte d'autonomie).

FORMATIONS CODERPA

STAGE CODERPA – PARIS

Comme annoncé, la seconde session du stage CODERPA s'est tenue le 13 juin 2006 à la Maison des Associations Paris (12^e). Une douzaine de participants appartenant aux deux branches de l'UFR et à la FNAR ont assisté à cette journée. Le succès rencontré par le stage du 13 juin permet de valider définitivement ce module de formation lancé en novembre 2005. Rappelons qu'il s'agit essentiellement d'un stage d'initiation et de mise à niveau destiné à nos représentants (UFR et FNAR) dans les CODERPA.

STAGE CODERPA – LACANAU

Une session de formation et mise à jour CODERPA, ouverte aux délégués FNAR et UFR, a eu lieu à Lacanau les 13 et 14/6/06. Une vingtaine de personnes y ont assisté, dont beaucoup ont enrichi les débats et les présentations par leur grande expérience pratique et leur capacité de réflexion. L'équipe de formation était comme à l'accoutumée constituée de Françoise Arlabosse, Andrée Belin et Jean-Marie Briel. Le bureau de la FNAR était représenté par Gabriel Pagès, Vice-Président. La prochaine session aura lieu les 3 et 4 octobre à Hauteville (Manche).

CFR

La CFR a rencontré le 28/6 M. Dominique Paillé, Député des Deux-Sèvres et Délégué Général de l'UMP. 3 points ont été évoqués : la représentativité des retraités, les retraites, la santé.

COMMISSIONS RETRAITES FNAR/UFR ET CFR

La Commission FNAR/UFR s'est réunie le 19/6 et la Commission CFR le lendemain. Parmi les sujets évoqués, l'un a particulièrement retenu l'attention des participants, concernant les veuves qui n'ont jamais travaillé.

Depuis la réforme sur la réversion, le « secours viager » a été supprimé. Cette disposition permettait aux veuves qui avaient droit à la réversion mais qui ne la percevaient pas en raison de revenus personnels dépassant le plafond, de bénéficier de la couverture maladie. Aujourd'hui, seule possibilité après 4 ans de veuvage, cotiser à l'assurance volontaire.

Ce sujet sera évoqué avec le Ministère.

La Commission CFR a également préparé le programme de travail pour l'année 2006-2007.

PAYS DE LA LOIRE

Quand on parle du COR et de la CFR : Lors de plusieurs réunions d'associations le 3^e rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) ainsi que les positions de la CFR sur ce sujet nous concernant ont été présentés. Jean-Luc Gimza (ACS Bull) qui représentait la FNAR (ou la CFR) est intervenu sur ces sujets :

- le 6 juin à Angers : Réunion CNR Pays de la Loire organisée par Pierre Dussart avec la participation de Dominique Rebiffé (UFR).
- le 8/06 à Angers : Réunion ACS BULL avec, parmi les organisateurs, Dominique Rebiffé et Jean Lecoq (UFR 49) eux-mêmes adhérents ACS Bull...
- le 16/06 à Cholet : Journée rencontre de l'ANR (Association de retraités de l'AFPA adhérente à l'UFR) organisée par Guy Fournier.
- le 20/09 à Cherré (72) : Assemblée Générale de APOCOS (SOCOPA) organisée par Jean Deniel.

Les Aînés Ruraux ont présenté leur nouveau logo et nous informent de leur nouveau site : ainesruraux.org.

COR

Le groupe de travail « Prospective » s'est réuni le 20/6. La CFR y était.

L'avenir à 2050 ne semble pas prometteur, mais ce n'est pas une surprise ! Deux points nous apportent des informations intéressantes :

- l'abattement de 10 % sur le montant des pensions est qualifié par le représentant de la Direction du trésor comme « un avantage fiscal important » car le document du COR indique « cet avantage ne repose à priori pas sur la prise en charge de frais particuliers ». 5,6 millions de foyers en bénéficient pour un coût de 2,2 milliards pour les finances publiques.
- coup de pouce pour les « revalorisations CNAV ». M. Hadas-Lebel estime que le calcul de la revalorisation devrait concerner aussi l'année n-2, plutôt que seulement l'année n-1.

GROUPE PARLEMENTAIRE SUR LA LONGÉVITÉ

Ce groupe, sous la présidence du Dr Jacquat, a déjà entendu 3 témoins :

- Mme Forette a parlé de la longévité et de ses bienfaits sur l'économie.
- M. Diaz, Directeur Vie de la Fédération française des Sociétés d'assurance (FFSA) a parlé de l'assurance dépendance et des complémentaires santé. Une incitation fiscale est nécessaire dans les 2 cas.
- Robert Rochefort, Directeur du Credoc, a évoqué l'impact de la longévité sur la vie quotidienne.

**SALARIÉS DÉTACHÉS : LETTRE DE
J.L. MANDINAUD AU PREMIER MINISTRE**

Dans l'AFJ du mois dernier, Christian Bourreau attirait notre attention sur la situation des salariés détachés ayant travaillé dans différents pays d'Europe. La portabilité des droits acquis en matière de retraites complémentaires (AGIRC, ARRCO) a été également évoquée.

Après en avoir discuté largement en Bureau de la CFR le 26 juin 2006, J.L. Mandinaud a adressé au Premier Ministre une lettre lui demandant de saisir l'occasion du réexamen de la directive européenne concernée pour imposer aux entreprises d'affilier leurs travailleurs détachés aux régimes de retraite complémentaire français.

11 FICHES SONT PRÊTES

La CFR a sorti 11 fiches sur les sujets concernant les Retraités et Personnes Âgées.

Ces fiches ont été adressées à toutes les associations adhérentes pour une diffusion large, accompagnées de 2 lettres. Elles comportent 3 parties : objet, discussion, position de la CFR.

Vous pouvez les reprendre dans vos bulletins, sur vos sites.

COURRIER DE LA CFR

- En prévision des élections 2004, la CFR a demandé le 19/5 audience auprès des présidents de 5 partis politiques (UDF, PC, PS, UMP, RDSE).
- Le 28/6, la CFR adresse à M. Xavier Bertrand, Ministre de la Santé et des Solidarités, un courrier demandant la communication des documents préparatoires pour le PFLSS (plan de financement de la Sécurité Sociale) comme cela a déjà été fait par le passé.

RENCONTRE AU PC

Le 20/6, à l'invitation du PC (Parti Communiste), S. Denis a assisté à une réunion sur l'avenir des retraites. Pas de nouvelles propositions : la retraite à 60 ans, après 37,5 années de cotisations.

AGE

GRANDS PARRAINS

Cette association a pour mission d'offrir des grands-parents de cœur aux enfants qui n'ont pas la chance d'en avoir, telle est la mission de l'association « Grands-Parrains et petits-filleuls ». Elle met en place l'action « plume et souris » qui permet à un aîné et un jeune de communiquer face à face par le biais d'un ordinateur muni d'une Webcam.

Grands-Parrains – 15 rue des Epinettes – 94240 L'HAY LES ROSES – Tél. et Fax du lundi au jeudi : 0145466066 – Fermeture pendant les congés scolaires – www.grandsparrains.fr – grandsparrains@chez.com

IDAR

Cette association adhérente d'AGE a tenu un colloque le 6/6 sur le thème « Temps de demain et durée(s) de la vie ». Les sujets abordés traitaient des nouvelles approches du vieillissement, et de la révolution des temps sociaux et des mutations de la retraite. G. Pagès a assisté à ces présentations.

CHANTIER AGE INCLUSION

Piloté par AGE, avec la participation de 9 associations partenaires, dans 7 pays européens, le chantier AGE INCLUSION a pour objectif de développer une méthodologie pour lutter contre l'exclusion des Seniors. Ce chantier est financé par l'Union Européenne pour une durée de deux ans (juillet 2005 à juillet 2007). En France, les Petits Frères des Pauvres et la Fondation de Gérontologie (FNG) participent à cette étude.

SUPPLÉMENTS

TÉLÉVISION

Jean-Luc Delarue prépare une émission sur le thème « la conduite chez les personnes âgées ». Il recherche des témoignages de parents d'enfants renversés par une personne âgée, ou de personnes âgées ayant provoqué un accident. La FNAR n'admet pas cet ostracisme et n'accepterait de participer que si le volet « jeunes conducteurs » était aussi évoqué. Il faut dire que France3 Ile de France a réalisé l'interview de Catherine Espinasse, auteur d'une étude sur le deuil de la voiture. L'âge n'est pas le critère essentiel mais l'état de santé général. L'importance des stages de remise à niveau a été rappelée. Ils se développent dans beaucoup de régions. Les fédérations départementales ou régionales pourraient s'investir dans l'organisation de tels stages, comme plusieurs l'ont déjà fait.

CONSEILS AUX AUTOMOBILISTES

La plupart d'entre vous vont couvrir de nombreux kilomètres au volant de votre voiture bien aimée au cours des prochaines vacances. Le prix du carburant à la pompe va se traduire par de nombreuses grimaces à ceux qui avaleront du kilomètre et feront le plein sans prendre les mesures nécessaires pour économiser quelques Euros qui pourraient être aussi bien utilisés ailleurs.

Quelques conseils pouvant être utiles à nos amis automobilistes, pour aller dans le bon sens :

1. Ne prenez pas votre voiture pour aller chercher un kilo de pommes de terre chez l'épicier du coin.
2. Conduisez « économiquement ». Vous n'êtes pas Alonso. Démarrez en première, passez directement en troisième, puis en cinquième, sans jamais faire rugir le moteur. Sur les intermédiaires, ne dépassez pas deux mille tours. Vous pouvez économiser jusqu'à 10 - 15 % de votre consommation habituelle.
3. Mettez vos bagages dans le coffre et la voiture, et non sur le toit.
4. Contrairement à ce que l'on croit, la climatisation ne fait pas consommer beaucoup d'essence. Le fait que les fenêtres soient fermées améliore l'aérodynamisme et donc diminue la consommation.
5. Gonflez vos pneus au maxi pratique autorisé par le constructeur.
6. Lavez votre voiture, elle glissera mieux dans l'air.
7. N'utilisez pas systématiquement du sans plomb 98. La consommation de carburant se mesure en kilos d'essence aux 100 kms et non en litres. Si le 98 vous est facturé à plus de 2 centimes d'euros que le 95, prenez ce dernier. Même raisonnement pour les différents grades de gasoil.
8. Choisissez soigneusement votre point d'approvisionnement. Comme vous l'avez constaté, les prix varient énormément. Votre moteur se fiche du prix, il travaille avec ce que vous lui donnez pourvu bien entendu que la source soit approuvée (station de grandes marques, supermarchés)
9. Les PV et la perte de points à votre permis de conduire vous coûteront cher à la fin des vacances. Essayez d'éviter les pièges qui vous sont tendus partout. L'hôpital vous coûtera plus encore, soyez prudents.
10. La FNAR a besoin de vous. Montrez l'exemple. Bonnes vacances, et à bientôt.

Gabriel Paès. Energie2006.

Si vous désirez recevoir régulièrement « Au Fil des Jours », envoyez votre adresse e-mail à fnar.asso@wanadoo.fr ou ufr@wanadoo.fr

Où en sont nos deux institutions de retraite complémentaire ?

Les accords paritaires de 2001 et 2003 obligent, au plus tard le 01.01.2006 qu'au sein d'un groupe social ne subsistent qu'une caisse ARRCO et qu'une caisse AGIRC. En conséquence, la CRISA et l'IPECA-Retraite ont été amenées au sein de IONIS à fusionner avec les institutions en place.

Pour la CRISA

Avec effet rétroactif au 01/01/2005, la CRI, la CRIA, la CRIP, la CRISA ont fusionné avec la caisse ABELIO.

Après de longues négociations entre les représentants des entreprises adhérentes désignées par le MEDEF, la CGPME et les cinq organisations syndicales représentatives des participants salariés (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC), un accord a été obtenu pour concrétiser cette fusion.

La fusion avec ABELIO a été réalisée fin juin 2005, lors d'assemblées générales extraordinaires par les délégués élus des deux collèges.

Le nouveau règlement intérieur ABELIO regroupé, a été voté par les délégués adhérents et participants FO, CGC, CFDT, CFTC. Les élus CGT ont voté contre.

Désormais la gestion d'ABELIO se fait avec :

- ❖ une Assemblée Générale de 150 membres du collège adhérents et 150 membres du collège participants désignés par les organisations syndicales (30 membres par organisation syndicale)
- ❖ un Conseil d'Administration de deux fois 15 membres :
 - 15 administrateurs adhérents. (organisations patronales)
 - 15 administrateurs participants désignés. (3 par organisation syndicale de salariés)

Ce règlement intérieur supprime définitivement toute élection des délégués et du Conseil d'Administration.

Pour l' IPECA-Retraite

A compter du 01.01.2006, notre institution AGIRC a fusionné avec ALTEA, caisse existante à IONIS, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30.11.2005.

La mise au point du nouveau règlement intérieur, face aux réticences du MEDEF a nécessité l'unanimité des organisations syndicales pour définir la désignation de la nouvelle Assemblée Générale et celle du nouveau Conseil d'Administration.

Pour une période transitoire de quatre ans, l'Assemblée Générale et les administrateurs du Conseil d'Administration seront désignés au prorata des résultats des dernières élections à IPECA et ALTEA.

Ce qui donne :

- ❖ une Assemblée Générale de 100 membres par collège adhérents et participants.
- ❖ un Conseil d'Administration de deux fois 15 membres.

Pour le collège participants: 6 CGC, 3 CGT, 3 CFDT, 2 FO et 1 CFTC.

Dans quatre ans: Le groupe social APRI (caisse qui assure pour EADS un certain nombre de préretraites) aura fusionné avec IONIS. D'ici là l'institution IRRAPRI (AGIRC) devra obligatoirement fusionner avec ALTEA.

Serge CHARTIER

Document aimablement prêté par l'Amicale de Suresnes A.P.R.E.S.